



Ligue des Associations Sportives Estudiantines Luxembourgeoises

League of the Luxembourg Students' Associations
Luxemburger Studentensportverband

lase@lase.lu / www.lase.lu

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DE LA LASEL

La 77ème Assemblée générale de la LASEL Asbl a eu lieu le mardi 3 mai 2022 au Lycée Edward Steichen à Clervaux.

Allocation de bienvenue prononcée par Jean BILLA, Directeur du Lycée Edward Steichen Clervaux

Monsieur Jean Billa souhaite la bienvenue au Lycée Edward Steichen qui a ouvert ses portes en 2018 et souligne la fierté d'être aussi bien une école nationale qu'une école internationale, aussi nommée école du 21^{ème} siècle. Après 4 années de fonctionnement le lycée compte actuellement 799 élèves.

Il s'agit d'un lycée à plein temps qui accueille les élèves de 7h à 19h. Ceci leur permet de proposer un large choix d'activités péri – et parascolaires, au sein duquel le sport y trouve une place très importante.

Monsieur Billa invite d'ailleurs à visiter les infrastructures qui se composent d'un hall sportif avec mur d'escalade, d'une piscine, d'un terrain extérieur ainsi qu'un parc pouvant être utilisé de façons diverses. Un premier équipement très complet ainsi que des vélos tout-terrain complètent l'offre sportive du LESC.

Les installations sont également ouvertes du lundi au jeudi aux clubs sportifs. Cette offre a contribué à la création d'une multitude de nouveaux clubs permettant aux jeunes de la région de s'adonner à une activité physique.

L'activité « Sportsowend », encadrée partiellement par les enseignants d'éducation physique, donne spécialement l'accès au sport au personnel du lycée.

A part une vaste offre sportive, le lycée est impliqué dans plusieurs projets, dont « clevermovePlus », signifiant l'introduction de plus de mouvement dans le quotidien scolaire. Il s'agit à long terme de donner aux jeunes une vue autonome du sport ainsi qu'une continuité dans l'activité physique au delà de la scolarité. Monsieur Billa souligne le grand engagement du département d'éducation physique dans ce projet de la « bewegte Schule » qui sert d'inspiration afin d'introduire toute forme de mouvement et d'activité dans les salles de classe. Etant une école internationale, le lycée participe également au programme Erasmus, permettant aux jeunes un échange avec des écoles étrangères, également au niveau des sections sportives.

D'un point de vue « participation LASEL », le lycée est fortement engagé, sachant néanmoins que l'organisation est énorme vu les longs déplacements et sachant que les élèves ont cours tous les jours.

Finalement, Monsieur Billa souligne son soulagement de pouvoir accueillir l'Assemblée générale de la LASEL en présentiel et remercie la LASEL de permettre aux jeunes de refaire du sport et de redécouvrir une activité physique à travers sa vaste offre.

Appel nominal des délégués

39 sur 52 associations sportives étaient présentes.

Un grand nombre de directeurs, ainsi que Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et Monsieur le Ministre des Sports sont excusés pour cause de la « foire des lycées ».

Le secrétaire générale de la LASEL, Monsieur Marc Hoffmann, est excusé pour cause de voyage scolaire. Madame Carole Kieffer dirigera l'Assemblée générale.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Allocution d'introduction et rapport moral du Président, Monsieur Jeff KOHNEN

Le Président de la LASEL, Monsieur Jeff Kohnen, souhaite la bienvenue aux directions des lycées, aux représentants des fédérations, aux délégués des sections sportives, à Madame la Présidente de la LASEP, aux directeurs sportifs, ainsi qu'aux invités d'honneur et aux anciens de la LASEL.

Traditionnellement l'assemblée générale se déroule au mois de février, mais après une assemblée « virtuelle » en 2021, la décision a été prise de la reporter au mois de mai afin de pouvoir se rencontrer en présentiel.

Depuis le début de la pandémie la LASEL a enfin pu assurer un trimestre complet d'activités et ce, sans restrictions. Ce retour à la normalité n'est pas seulement une grande satisfaction pour le comité et les directeurs sportifs, mais est surtout très important pour les élèves. Une grande partie d'entre eux sont licenciés dans un club, mais la majorité des élèves n'ont pas d'activités physiques hors de l'école. Les activités de la LASEL sont primordiales pour donner le goût au sport et au mouvement à ces élèves.

En jetant un œil sur la semaine passée, Monsieur Jeff Kohnen est surpris de voir tout ce qui peut être organisé en une après-midi seulement. Surtout des manifestations plus particulières tels que l'Aquathlon ou le Ninja Warrior attirent l'attention. Ce sont des bonnes alternatives pour les élèves ne s'identifiant pas avec les sports dits « traditionnels ». En témoignent la participation de près de 60 petits ninjas de 15 lycées à Redange.

Mais aussi un événement traditionnel tel que le « Laf ronderem de Séi » est un temps fort dans le calendrier annuel.

Il remercie le comité d'avoir été aussi réactif l'année passée en s'adaptant aux mesures sanitaires et en proposant par exemple deux manifestations virtuelles qui ont également rencontré un grand succès auprès des élèves.

De même, la LASEL a été prête en octobre pour le traditionnel « Walfer Vollekslaf » avec 500 élèves au départ.

Malheureusement, la crise sanitaire a de nouveau contraint la LASEL à une pause entre décembre et février et de grandes compétitions tels que le Tournoi de Noël en collaboration avec l'ACEL et le championnat de ski à Adelboden ont dû être annulées.

Au plan international, peu de compétitions étaient possibles. Seul le championnat en Handball a eu lieu à Belgrade où l'équipe de garçons du Sportlycée a réalisé une excellente performance, entre autre, contre le Brésil, match reporté en live sur internet.

Ces moments exceptionnels soulignent l'importance de la participation du Luxembourg à ces championnats internationaux.

Afin de relancer les activités des sections sportives à la rentrée 2021 et d'informer surtout les élèves de 7èmes qui n'ont pas pu connaître la LASEL pendant les 18 mois de pandémie, la LASEL en coopération avec l'APEP ont lancé la campagne « Wou bleifs du ? » dont un clip et des affiches ont servi à sensibiliser les jeunes à la pratique sportive en dehors des cours réguliers.

D'un point de vue budgétaire, la LASEL a bien évidemment économisé de l'argent. Afin de soutenir ses acteurs les plus importants à savoir les lycées, un subside extraordinaire a été versé aux sections sportives avec le but d'acheter du nouveau matériel entre autres.

Un point critique qui a été relevé par Monsieur Jeff Kohnen est dirigé à l'encontre des directeurs des lycées. Toutes les activités de la LASEL sont seulement réalisables si les infrastructures des lycées sont à disposition. Beaucoup de lycées planifient leurs années en tenant compte de l'occupation par la LASEL, mais de nombreuses écoles prétendent simplement ne pas avoir les capacités requises.

Monsieur Jeff Kohnen fait un appel aux directions du pays de ne pas oublier la LASEL et de contribuer à ce qu'elle puisse continuer à offrir une large panoplie d'activités et ce, dans les quatre coins du pays.

Finalement Monsieur Kohlen adresse ses remerciements, tout d'abord au comité pour son engagement et sa flexibilité durant ces derniers mois, mais aussi à l'égard de tous les partenaires indispensables tels que le ministère de l'éducation et le ministère des sports pour le soutien financier, les directeurs sportifs pour leurs organisations, les fédérations sportives et leur soutien au niveau des arbitrages, mais également aux directeurs qui libèrent leurs élèves et enseignants en éducation physique afin de prendre part aux activités.

Un remerciement spécial va au Lycée Edward Steichen pour son accueil.

Il est difficile de faire des prévisions pour la rentrée scolaire suivante, mais quant à la question « Wou bleifs du ? » le comité de la LASEL ne peut que répondre par « nous sommes déjà bien présents » !

Compte rendu financier par le Président de la Commission des Finances, Monsieur Kevin Hartert

Avant de présenter le bilan comptable de l'année 2021, Monsieur Kevin Hartert a deux communications générales à faire :

1. Monsieur Steve Hippertchen ne travaillant plus pour le ministère de l'éducation, il a été remplacé par Madame Melissa Cordeiro et Monsieur Jean-Claude Fraiture qui se sont présentés le 20 janvier dans le bureau de la LASEL pour contrôler le bilan.

2. Pour raison de simplicité les montants présentés lors de l'assemblée seront arrondis à l'avenir, les montants exacts se trouvant dans le dossier distribué.

Dans les chiffres présentés, l'assemblée peut constater un léger déficit de 61€ à la fin de l'année, le solde étant de 101.446€. Le solde élevé est dû aux paiements du championnat de ski par les sections sportives, montant qui a cependant de nouveau été remboursé pour cause d'annulation.

Les **recettes** principales en 2021 proviennent du subside du ministère de l'éducation. Les 6000€ du ministère des sports ont déjà été viré pour l'année à venir, preuve que les comptes sont bien remplis dû à la pandémie.

Dans ce contexte, Monsieur Hartert voudrait souligner un point mal vu par le comité. Il y a 4 ans la LASEL a conclu un accord avec le ministère des affaires étrangères en vue d'obtenir un subside extraordinaire pour les déplacements dans le cadre des championnats internationaux ISF. Grâce au projet « Let's make it happen » les écoles concernés ont pu acheter des tenues afin de pouvoir se présenter comme délégation unie et reconnaissable à l'étranger. Néanmoins, depuis que ce poste a été couplé à celui du ministère des sports, la LASEL ne peut plus bénéficier de cette aide, car Monsieur Deville est d'avis que le subside normal de 6000€ est suffisant. Le fait qu'il s'agisse de deux subsides bien différents ne semble guère intéresser Monsieur Deville, ce qui a pour conséquence que nos délégations se déplacent à nouveau à l'étranger tels des amateurs.

Un autre subside extraordinaire a été versé par le COSL dans le cadre de la relance « post-Covid ».

En tant que partenaire, la banque et caisse d'épargne de l'Etat (Spuerkees) nous a soutenu dans l'organisation du Cross au Bambësch avec un montant de 600€.

Comme chaque année, la commune de Contern nous fait don de 125€.

Un grand merci à tout ceux qui soutiennent la LASEL financièrement.

Les **dépenses** principales se partagent entre les frais de fonctionnement et les frais de déplacement, ces derniers étant bien sûr très bas vue la crise sanitaire. Cependant les prix risquent d'exploser pour l'année à venir vu la situation mondiale. Raison de plus pour que les lycées essayent de s'organiser ensemble pour économiser des déplacements.

Les frais internationaux sont dus au déplacement du Sportlycée à Belgrade.

Les frais de fonctionnement sont par ailleurs plus élevés dû à la campagne « Wou bleifs du ? » qui a été soutenue par l'APEP avec un montant de 3000€.

Les autres dépenses sont les frais d'organisation (pour coupes et récompenses déjà commandés pour 2022), les frais d'arbitrage (peu élevés) et les frais d'indemnités, point très sensible aux yeux de Monsieur Hartert.

En effet, les aides indispensables lors des grandes compétitions reçoivent depuis 10 ans la même indemnité de 16€. Il y a deux ans, une entrevue avec Monsieur Romain Nehs a déjà révélé que ce montant n'est plus approprié. La pandémie a cependant freiné la discussion. Monsieur Hartert va retenter sa chance auprès du ministère, car la LASEL risque de ne plus trouver d'aides pour assurer ses activités.

Les dépenses restantes se partagent entre les frais de participation ISF – FISU et les frais pour relations publiques et frais promotionnels.

Finalement, et vu la situation, un énorme subside de 122.586 a pu être accordé aux sections sportives. Il a été calculé sur base des 5 dernières années. Déjà en septembre, toute section sportive ayant au moins participé une fois pendant les 3 dernières années, a reçu 1000€.

Le comité a également profité pour faire quelques nouvelles acquisitions, entre autres de nouveaux calicots.

Pour finir son rapport Monsieur Hartert adresse un grand merci au ministère de l'éducation qui a consenti à un budget de fonctionnement de 225.000€ pour 2022.

Rapport des réviseurs de caisse et désignation des réviseurs de caisse pour l'année 2022

Le 21.04.22 la caisse a été contrôlée par Monsieur Pascal Bermes et par Monsieur Benn Schroeder. Ils ont assuré une gestion très professionnelle de la part de Monsieur Hartert qui a su répondre à chaque question, preuves à l'appui.

Ils ont également accepté cette charge pour l'année 2022.

Rapport d'activité sportive par le Président de la Commission Technique et Sportive, Monsieur Tom Pundel

Photos et vidéos à l'appui, Monsieur Tom Pundel présente les activités et championnats qui se sont déroulés depuis la dernière assemblée générale virtuelle.

Il revient sur les activités virtuelles tels que la course à pied et le vtt, mais aussi sur les trois courses qui ont pu être effectuées en présentiel, à savoir le « Walfer Vollekslaf », le relais à la Kockelscheuer et le cross au Bambësch.

Comme l'a déjà précisé le Président de la LASEL, les grandes organisations comme le Tournoi de Noël en décembre et le Championnat de Ski en janvier ont dû être annulés à contrecœur.

Malgré cette période difficile, les délégués peuvent se rendre compte de la multitude d'activités offertes et de la grande participation des élèves lors du redémarrage.

Il revient également sur l'excellent résultat du Sportlycée aux championnats de Handball en Serbie.

Malheureusement à cause de la situation précaire en Ukraine, les athlètes du Sportlycée qualifiés pour l'ISF Cross n'ont pas eu l'occasion de participer au championnat en Slovaquie.

Tous les résultats, photos et compétitions à venir se trouvent sur le site [www. LASEL.lu](http://www.LASEL.lu)

Madame Carole Kieffer fait un appel aux enseignants et directeurs sportifs ayant pris des photos lors des compétitions de les mettre à disposition sur le site de la LASEL.

Admission de nouvelles sections sportives

L'EIMAB, l'école internationale Mersch Anne Beffort, a présenté sa candidature pour être admis en tant que nouvelle section sportive.

Madame Françoise Origer, attachée à la direction, était présente pour présenter cette école internationale qui a ouvert ses portes en septembre 2021. La section sportive est déjà active et le lycée compte 105 élèves pour l'instant. Cette école se distingue par une multitude de classes de langues différentes, par une offre internationale au niveau du primaire et par un internat qui va bientôt ouvrir ses portes.

Cet ancien site du Lycée classique de Diekirch, a été rénové, de nouvelles structures sportives ont été mises en place et malgré le retard du chantier le département d'éducation physique est déjà très actif avec de nombreux projets à venir.

Cette admission élève le nombre de sections sportives affiliées à la LASEL à 52.

Elections des membres du Comité central et des Instances judiciaires pour les années 2022 et 2023

Pour raisons personnelles, Monsieur Claude Wener a décidé de ne plus poser sa candidature, il garde néanmoins son poste de directeur sportif de Handball.

Le comité le remercie pour son bon travail au sein de la LASEL ces 19 dernières années.

Une nouvelle candidature a été posée par Monsieur Tom Schmitgen, enseignant à l'Athénée de Luxembourg.

De ce fait, les 15 postes accordés par les statuts sont donc occupés et si l'assemblée est d'accord tous les candidats sont élus de plein droit pour une période de deux ans.

Madame Carole Kieffer remercie l'assemblée pour sa confiance.

Les membres adhérents sont Madame Monique Krecké et Monsieur Guy Fusenig.

Le tribunal fédéral est constitué par les Messieurs Raymond Baustert, Paul Geimer, Jean Majerus et François Meysembourg.

Au niveau des directeurs sportifs il y a tout d'abord un changement en football. Monsieur Ben Federspiel et Monsieur Tom Munoz ont décidé de céder leur place pour raisons personnelles à Madame Jeanne Jenin et Monsieur Pedro Ferraz.

En escalade, Monsieur Laurent Baraquin va assister Madame Esther Kieffer en tant que directeur sportif.

Un grand Merci pour leur engagement.

Questions et interpellations

Aucune interpellation écrite n'a été faite.

Fixation du lieu de l'Assemblée générale 2023

Avant de fixer le lieu de la prochaine Assemblée générale, Madame Carole Kieffer précise qu'il n'y a pas de remise de trophées, ni de prix d'élèves méritants vu la situation passée.

La prochaine remise des prix se fera au « Maacher Lycée » de Grevenmacher en 2023. Merci à Monsieur Yves Mentgen, directeur adjoint, pour sa présence et l'invitation pour l'assemblée générale 2023.

Un vin d'honneur, offert par la Direction du LESC, a clôturé l'Assemblée générale 2022.